

CONTACTS :Administration et régie de tournée :

> Isabelle Vialard – contact@compagnie-l-aurore.com - +33 (0)6 67 84 63 02

Artistique :

> François Dubois – frandub8@gmail.com - +33 (0)6 23 03 65 70

Technique :

> Frédéric Vern – technique@compagnie-l-aurore.com - +33 (0)6 15 31 68 98

Spectacle :

- **Durée** de la représentation : 25 min
- Spectacle tout public à partir de 1 an
- Représentations scolaires : crèches et RAM (à partir de 1 an), cycle I
- **Jauge** : 60 à 80 spectateurs (adultes compris) en fonction de la configuration du lieu
- 3 représentations maximum par jour (même lieu) – 30 minutes minimum (et 4h maximum) entre 2 représentations

Technique :

- **espace de jeu** : 6m (ouverture) X 6m (profondeur) X 3,2m (hauteur)
- minimum (sans la dernière scène d'une durée d'une minute) : 4,5m X 4,5m X 2,4m
- **obscurité** totale souhaitable (merci de nous consulter si c'est problématique), pénombre possible
- environnement sonore calme
- SON : acoustique
- LUMIERE : autonome – prévoir 2 arrivées électriques (220V - 16A) sur l'espace de jeu
- **arrivée de la Compagnie** : au plus tard 3h avant la représentation / montage : 2h30 / démontage : 45 min.
Pour les représentations très matinales, ou loin de chez nous, nous apprécions que tout ou partie de l'équipe puisse arriver et faire le montage la veille

Public :

- en fonction de la configuration des lieux, nous déciderons ensemble quel est l'espace le plus approprié pour jouer : sur scène, au sol, de plain pied ...
- *Mon Oeil* est un spectacle sensoriel, où les sons les plus ténus et les mouvements les plus petits doivent pouvoir exister. On sera donc particulièrement attentifs à l'installation du public pour garantir une grande **proximité** et une bonne **visibilité**
- les spectateurs seront installés en configuration frontale et en rangs serrés devant l'espace de jeu. Nous fournissons des moquettes pour les premiers rangs, au sol. Pour les rangs suivants, prévoir un maximum d'assises de hauteurs différentes, pour que nous puissions construire ensemble une sorte de petit « gradin » (coussins, poufs, petits bancs type bancs d'école puis bancs de taille normale par ex.). Éviter les chaises - qui prennent beaucoup de place ! Nous ferons cette installation ensemble.
- prévoir un accompagnement pour l'installation du public, en veillant notamment à ce que les adultes restent avec les enfants, y compris pour les assises au sol

Accueil :

- équipe de tournée : 3 personnes (Aurélié, Kalima, et François ou Fred) exceptionnellement 4 si Isabelle (administratrice de tournée) ou Benjamin (administrateur général) nous accompagnent
- une **personne référente** accueillera l'équipe artistique lors de son arrivée sur le site
- un espace pouvant servir de **loge** sera mis à disposition, avec *a minima* un point d'eau, un miroir et du savon
- nous apprécions un petit **catering** léger, avec quelques petites choses à grignoter, un café chaud, du thé ...
- **repas** chauds pour 3 à 4 personnes. Si François fait partie de l'équipe, notez bien qu'il est VÉGÉTARIEN ;-)
- en cas d'**hébergement** : 3 à 4 chambres simples. Nous aimons bien les chambres chez l'habitant

À titre d'information, nous considérons que les salarié.es de la Compagnie l'Aurore qui ont en charge la production, la diffusion et l'administration font partie intégrante de l'équipe des spectacles, au même titre que les comédien.ne.s, technicien.nes. et metteur.e.s en scène des spectacles.

La présence notamment de l'administratrice de tournée lors des représentations est non seulement naturelle, mais parfois essentielle : tant pour l'accomplissement de ses missions, que pour la représentativité de ces métiers dans la profession, mais aussi pour « faire équipe » avec les collègues du plateau, et enrichir les relations avec nos partenaires.

*C'est pourquoi nous l'incluons chaque fois que nécessaire dans l'équipe de tournée.
Ce faisant, nous nous retrouvons résolument dans les valeurs défendues par L'Association des Professionnels de l'Administration du Spectacle (LAPAS), et plus particulièrement dans la lettre ouverte en date du 13/06/22 intitulée « Les professionnel.le.s de la production, de la diffusion et de l'administration ne sont pas des variables d'ajustement » (consultable sur www.lapas.fr ou directement [sur ce lien](#)).*

Pour toute question, remarque, ou difficulté relatives à ces demandes, merci de nous en informer à l'avance : nous trouverons forcément des solutions ! Merci d'avoir lu ce document, et merci pour votre accueil.

La Compagnie l'Aurore – Hôtel de Ville – 33190 La Réole – www.compagnie-l-aurore.com
Siret : 442 642 989 000 36 – APE : 9001Z – Licence : ESV-R-2019-000527